Service de l'Information Aéronautique
DSNA

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

E-mail : sia.qualite@aviation-civile.gouv.fr
Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr

# SUP AIP AIRAC 182/22

Date AIRAC : 08 SEP
Date de publication : 21 JUL

**Objet : Mise en œuvre d'une zone tampon pour le dépôt de plan de vol (FBZ - FPL Buffer Zone) associée à la zone suivante de l'exercice Volfa : ZDT BANAIR WEST.**

**En vigueur : Du 28 septembre au 13 octobre 2022.**

Lieu : UIR France, FIR Bordeaux LFBB, Brest LFRR

**Définition**

Une FBZ (FPL Buffer Zone) est un volume associé à une TSA, une CBA, une TRA, une zone réglementée ou une zone dangereuse permettant d'empêcher la planification des vols dans ou à proximité d'une zone durant sa période planifiée d'activité.
Elle est établie par rapport à cette zone en définissant des volumes tampons verticaux et/ou latéraux.

**Planification des vols**

Sauf mention contraire spécifiée dans le RAD APP7, pendant les horaires programmés d'activité de la zone, le dépôt d'un plan de vol interférant avec le volume de la FBZ sera automatiquement rejeté par l'IFPS. La planification via une autre route est nécessaire. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux aéronefs prenant part aux activités se déroulant dans la zone.
L'activité de la FBZ est portée à la connaissance des usagers à l'aide de l'information AUP/UUP publiée en temps réel par Eurocontrol :
http://www.public.nm.eurocontrol.int/PUBPORTAL/gateway/spec/index.html

**Définition de la FBZ créée**

| ZDT BANAIR WEST | Limites verticales | HOR | Type de restriction |
|---|---|---|---|
| 43°50'20" N,002°31'10" W<br>43°54'39" N,002°43'44" W<br>45°31'21" N,002°27'39" W<br>45°37'04" N,002°26'40" W<br>46°04'49" N,001°59'52" W<br>46°04'30" N,001°46'06" W<br>45°33'40" N,001°56'00" W<br>43°50'20" N,002°31'10" W | UNL<br>SFC | FBZ Horaires d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP/UUP France. | Pour les besoins de dépôt de plan vol uniquement. |



FR
© SIA